

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom**commercial:** CANNA MONO MAGNÉSIUM**Synonyme(s):** -**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations****déconseillées:** Mono-nutriment liquide.**Catégorie de****produit:** Catégorie de produit 12 (PC12 Engrais),
Descripteur d'utilisation 21 (SU21 Utilisations par des consommateurs).

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant/fournisseur:

CANNA France SARL

23, rue d'Anjou

75008 Paris

France

Tél.: +33 (0)1 70 61 03 70

Fax: +33 (0)1 72 70 35 88

Informations:

Personne de contact: N. Linton

Tél.: +31 (0) 162-68 10 70

Email: msds@canna.com

Heures ouvrables

(jours ouvrables): 09:00-17:00.

Numéro d'appel d'urgence:

France: Centres antipoison et de toxicovigilance

Paris: 01 40 05 48 48

Angers : 02 41 48 21 21

Bordeaux : 05 56 96 40 80

Lille : 0800 59 59 59

Lyon : 04 72 11 69 11

Marseille : 04 91 75 25 25

Nancy : 03 83 22 50 50

Strasbourg : 03 88 37 37 37

Toulouse : 05 61 77 74 47

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le Règlement (CE) N° 1272/2008

Tombe.

Éléments d'étiquetage/déclaration préventive**Pictogrammes de danger:**

-

Mention d'avertissement:

-

Mentions de danger:

-

Précautions: -**Composants dangereux déterminants pour****l'étiquetage:** -

Date d'impression: 26.01.2017

N° de version: 1.1

Révision: 08.02.2012 V1.0.

Nom commercial: CANNA MONO MAGNÉSIUM**Autres dangers**

Tombe.

Résultats des évaluations PBT et vPvB**PBT:** Non.**vPvB:** Non.**SECTION 3: Composition/informations sur les composants****Caractérisation chimique:** Mélange.**Description:** Préparation à base de (e.a.): eau et sulfate de magnésium (N° CAS 10034-99-8, N° CE 231-2982).**Composants dangereux**

Aucun.

Pour le libellé complet des phrases H et EUH mentionnées dans cette section, voir la section 16.**SECTION 4: Premiers secours****Description des premiers secours****Remarques générales:**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Consulter un médecin en cas de troubles persistants.

Après inhalation:

Transporter la victime à l'extérieur.

Après contact avec la peau:

Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Toujours se laver soigneusement les mains à l'eau et au savon après la manipulation de ce produit.

Après contact avec les yeux:

Enlever les lentilles de contact, le cas échéant, ensuite rincer immédiatement et suffisamment longtemps (au moins 15 minutes) les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières ouvertes. Assister la victime lors du rinçage oculaire. Ensuite, consulter un médecin (ophtalmologue) si les troubles ne disparaissent pas après le rinçage.

Après ingestion:

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Après inhalation:**

Aucune information disponible sur les symptômes. Absence de danger immédiat ou risque limité à attendre.

Après contact avec la peau:

Aucune information disponible sur les symptômes. Absence de danger immédiat ou risque limité à attendre.

Après contact avec les yeux:

Aucune information disponible sur les symptômes. Absence de danger immédiat ou risque limité à attendre.

Après ingestion:

Aucune information disponible sur les symptômes. Absence de danger immédiat ou risque limité à attendre.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique et thérapie de soutien selon prescription.

Date d'impression: 26.01.2017

N° de version: 1.1

Révision: 08.02.2012 V1.0.

Nom commercial: CANNA MONO MAGNÉSIUM

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

CO₂, poudre sèche ou jet d'eau. Combattre les foyers importants au jet d'eau.

Mousse.

Sable.

Adapter les moyens d'extinction à l'environnement.

Moyens d'extinction inappropriés pour des raisons de sécurité:

Aucun.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'échauffement ou d'incendie, risque de formation de gaz toxiques.

Produits pouvant être dégagés en cas d'incendie:

Oxydes d'azote (NO_x).

Oxydes de soufre (SO_x).

Conseils aux pompiers

Vêtements de protection spéciaux:

Porter un appareil de protection respiratoire indépendant de l'air ambiant.

Autres informations

Empêcher l'eau d'extinction contaminée de pénétrer dans le réseau d'égout ; recueillir séparément.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Prévoir une ventilation adéquate.

Porter des vêtements de protection individuelle.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter en grandes quantités dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber immédiatement avec un matériau liant les liquides (sable, terre sèche).

Recycler, si possible.

Déposer dans des contenants appropriés pour l'élimination.

Ensuite, rincer les résidus avec beaucoup d'eau.

Référence aux autres sections

Informations concernant une utilisation sûre - voir section 7.

Informations concernant les équipements de protection individuelle - voir section 8.

Informations concernant l'évacuation - voir section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

Manipulation

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger de la substance ou du mélange:

Manipuler et ouvrir l'emballage avec prudence.

Porter un vêtement de protection approprié.

Date d'impression: 26.01.2017

N° de version: 1.1

Révision: 08.02.2012 V1.0.

Nom commercial: CANNA MONO MAGNÉSIUM

Une ventilation est recommandée.
Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Prévention des incendies et explosions:
Aucune exigence spécifique.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage:

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Conserver de préférence dans l'emballage d'origine.

Conserver au noir.

Protéger du gel.

Matériau approprié pour l'emballage: Polyéthylène, acier inoxydable.

Matériau approprié pour les conteneurs et les conduits: Aucune information.

Matériau inapproprié pour les contenants et les conduits: Aucune information.

Indications concernant le stockage commun:

Installer des cloisons de séparation dans le bac d'égouttage afin d'éviter que des engrais acides et basiques ne puissent se mélanger. Cette matière n'est ni basique ni acide.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Température de stockage recommandée: 10 - 30 °C.

Utilisation finale particulière

Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Aucune information.

Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle:

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Éviter le contact avec les yeux.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Conserver à l'écart des aliments et boissons.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation de ce produit.

Prendre les précautions d'usage pour la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire:

Non requis en cas de ventilation normale, protection respiratoire en cas de ventilation insuffisante.

Protection des mains:



Gants de sécurité : utilisation recommandée mais non obligatoire.

Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques en cas de risque de projections.

Protection du corps:

Porter des vêtements de protection adéquats (en cas de risque d'éclaboussures).

Procédures de mesure:

Aucune information.

Contrôles de l'exposition de l'environnement:

Aucune exigence spécifique.

Date d'impression: 26.01.2017

N° de version: 1.1

Révision: 08.02.2012 V1.0.

Nom commercial: CANNA MONO MAGNÉSIUM

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Apparence

Forme:	Liquide.
Couleur:	Incolore.
Odeur:	Inodore.
Seuil olfactif:	Non déterminé.

Valeur pH:	Env. 6 - 8.
------------	-------------

Changement d'état

Point/intervalle de fusion:	Non déterminé.
-----------------------------	----------------

Point/intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
--------------------------------	----------------

Point d'éclair:	Non déterminé.
-----------------	----------------

Inflammabilité

(solide, gazeux):	Non utilisable.
-------------------	-----------------

Auto-inflammation:	Non déterminé.
--------------------	----------------

Danger d'explosion:	Non déterminé.
---------------------	----------------

Limites d'explosion

inférieure:	Non déterminé.
-------------	----------------

supérieure:	Non déterminé.
-------------	----------------

Pression de vapeur à 20°C:	Non déterminé.
----------------------------	----------------

Densité:	Env. 1,257 (eau = 1).
----------	-----------------------

Densité de vapeur:	Non déterminé.
--------------------	----------------

Taux d'évaporation:	Non déterminé.
---------------------	----------------

Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau:	Entièrement soluble/miscible.
--------	-------------------------------

Coefficient de partition

(n-octanol/eau):	Non déterminé.
------------------	----------------

Viscosité

dynamique à 20°C:	Non déterminé.
-------------------	----------------

cinématique:	Non déterminé.
--------------	----------------

Autres informations	Pas d'autres informations pertinentes disponibles.
---------------------	--

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité

Stabilité chimique:

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation selon les consignes.

Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'utilisation selon les consignes. Éviter le stockage à températures élevées (> 30 °C) afin d'éviter la détérioration du matériau ou la remontée de pression. Éviter les basses températures (< 10 °C) afin de prévenir la cristallisation.

Le matériau craint le gel.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information.

Conditions à éviter

Éviter l'évaporation dans un espace non ventilé. Protéger de la chaleur et des rayons de soleil directs. Protéger du gel.

Matières incompatibles

Aucune réaction dangereuse connue.

Date d'impression: 26.01.2017

N° de version: 1.1

Révision: 08.02.2012 V1.0.

Nom commercial: CANNA MONO MAGNÉSIUM

Produits de décomposition dangereux

Pas de formation de produits de décomposition dangereux en cas de stockage normal. En cas d'exposition à la chaleur ou de combustion, il peut se dégager des fumées irritantes ou toxiques telles que des oxydes d'azote et des oxydes de soufre (> 700 °C).

SECTION 11: Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë des composants:

Aucune information.

L'évaluation suivante des dangers pour la santé est basée sur l'évaluation des différents composants du produit.

Effet primaire d'irritation:

de la peau:

Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

des yeux:

Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

Mutagénicité pour les cellules germinales:

Non classé.

Toxicité reproductive et développementale:

Non classé.

Sensibilisation:

Aucun effet de sensibilisation connu.

Effets CMR (carcinogénicité, mutagénicité et toxicité pour la reproduction):

Non classé.

Autres informations:

Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

SECTION 12: Informations écologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Écotoxicité des composants:

Aucune information.

L'évaluation suivante des dangers pour l'environnement est basée sur l'évaluation des différents composants du produit.

Persistance et dégradabilité

En partie une substance minérale et en partie probablement biologiquement dégradable à terme.

Comportement dans les compartiments de l'environnement

Potentiel de bioaccumulation:

L'enrichissement dans les organismes est improbable.

Mobilité dans le sol:

Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

Autres informations écologiques

Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (classification propre): peu polluant. Ne pas laisser le produit non dilué pénétrer la nappe phréatique ou les eaux de surface.

Date d'impression: 26.01.2017

N° de version: 1.1

Révision: 08.02.2012 V1.0.

Nom commercial: CANNA MONO MAGNÉSIUM**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Le mélange ne répond pas à tous les critères d'évaluation pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité et n'est dès lors pas classé comme PBT ou vPvB.

Autres effets néfastes

Aucune information.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets**Recommandation:**

Peut être acheminé vers une installation d'incinération contrôlée moyennant le respect des réglementations des autorités locales.

Réglementation CE relative à l'élimination des déchets (EWC):

06 10 01 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE MINÉRALE, déchets provenant de la chimie de l'azote et de la production d'engrais.

Emballages non nettoyés**Recommandation:**

Evacuation conformément aux prescriptions légales. Vider soigneusement l'emballage. Ne pas polluer le sol, l'eau ou l'environnement avec le déchet de produit. Respecter la législation locale en matière de valorisation ou d'élimination des déchets.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID (transfrontalier)

Classe ADR/GGVSEB: Pas une marchandise dangereuse dans le sens des réglementations relatives au transport.

N° d'identification de danger: -

Numéro ONU: -

Groupe d'emballage: -

Étiquette: -

Marquage spécial: -

Nom d'expédition des Nations

unies: -

Code de restriction en tunnels: -

Transport par voie navigable ADN/ADR

Classe ADN/R: -

Numéro ONU: -

Risque secondaire

Substances dangereuses

pour l'environnement: -

Propriétés CMR: -

Flottabilité: -

Transport maritime IMDG

Classe IMDG: -

Numéro ONU: -

Étiquette: -

Groupe d'emballage: -

N° EMS: -

Polluant marin: -

Désignation technique exacte: -

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR

Classe ICAO/IATA: -

Date d'impression: 26.01.2017

N° de version: 1.1

Révision: 08.02.2012 V1.0.

Nom commercial: CANNA MONO MAGNÉSIUM

Numéro ONU: -
Étiquette: -
Groupe d'emballage: -
Désignation technique exacte: -

Dangers pour l'environnement

Non.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

SECTION 15: Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales: -

Règlements et directives UE s'appliquant à ce mélange (non encore mentionnés directement ou indirectement):

Directive 89/686/CEE	Équipements de protection individuelle.
Directive 98/24/CE	Risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.
Règlement 2003/2003/CE	Concernant les engrais.
Règlement (CE) N° 1272/2008	Relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges
Règlement (UE) 2015/830	De la Commission du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Liste des phrases H et EUH pertinentes des sections 2 et 3

Aucun.

Historique

Imprimé le: 26 janvier 2017.

Précédente édition:
08.02.2012 version 1.0

Version: 1.1.

Modification: Suppression des références et classifications des Directives 67/548 / CEE et / ou 1999/45 / CE

Date d'impression: 26.01.2017

N° de version: 1.1

Révision: 08.02.2012 V1.0.

Nom commercial: CANNA MONO MAGNÉSIUM

Abréviations et acronymes:

ADR:	Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
RID:	Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)
IMDG:	International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA:	International Air Transport Association
IATA-DGR:	Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
ICAO:	International Civil Aviation Organization
ICAO-TI:	Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)
P:	Marine Pollutant
GHS:	Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
CAS:	Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
EC50:	Half maximal effective concentration
LC50:	Lethal concentration, 50 percent
LD50:	Lethal dose, 50 percent
OEL:	Occupational Exposure Limit
NOEC:	No Observed Effect Concentration
vPvB:	Very Persistent and Very Bioaccumulative
PBT:	Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance
EWC:	European Waste Catalogue
VLE:	Valeur limite d'exposition
DNEL:	Derived No-Effect Level
DMEL:	Derived Minimal Effect Level
PNEC:	Predicted No-Effect Concentration